

Séance du mercredi 08 février 2023

Date de la convocation: 04/02/2023

Membres en exercice :

9

L'an deux mille vingt-trois et le huit février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Vice-Président, Yves BRODARD,

Présents : 15

Votants : 8

Présents : Thierry SMAGUINE, Albane ANCELIN, Yves BRODARD, Sylvie AFANYAN, Benjamin BIERNAT, Cedric THOMAS, Julien BESSE

Représentés : Céline PROUTEAU par Albane ANCELIN

Excusés :

Absents : Méline JEAN, Frédéric WIECZOREK

Secrétaire de séance : Benjamin BIERNAT

DLIB_2023_02 - Objet : Composition du Conseil Syndical

Vu la démission du Président, Monsieur Thierry SMAGUINE en date du 25 janvier 2023 ;

Vu la démission des délégués titulaires et suppléants reçue au SIRPglm ;

Vu la délibération n° 2023/08 en date du 04 février 2023 de la commune de Maisoncelles en Brie relative à la désignation des nouveaux délégués ;

Vu l'article 3 des statuts fondateurs du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique, en date du 16 mars 1981 ;

Le Syndicat est administré par un Conseil Syndical composé de trois Délégués Titulaires et de trois suppléants élus par les conseillers municipaux dans les conditions prévues par l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Syndical est donc composé au total de neuf Délégués Titulaires et de neuf Suppléants.

Considérant qu'il est nécessaire d'élire les nouveaux membres du Conseil Syndical du SIRPglm;

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,



- **DECIDE** la composition du nouveau Conseil Syndical du SIRPglm comme suit:

Représentant la commune de Maisoncelles en Brie :

- Cédric THOMAS, conseiller titulaire;
- Benjamlin BIERNAT, conseiller titulaire;
- Thierry SMAGUINE, conseiller titulaire,
- Cindy MAILLOT, conseillère suppléante,
- Assia KASSE, conseillère suppléante,
- Eric SURMONT, conseiller suppléant.

Représentant la commune de La Haute Maison :

- Albane ANCELIN, conseillère titulaire;
- Sylvie AFANYAN, conseillère titulaire,
- Céline PROUTEAU, conseillère titulaire,
- Jean-Luc LE MIGNON, conseiller suppléant
- Alain PICOCHÉ, conseiller suppléant
- Emma RODRIGUEZ, conseillère suppléante

Représentant la commune de Giremoutiers,

- Yves BRODARD, conseiller titulaire,
- Frédéric WIECZOREK, conseiller titulaire
- Méline JEAN, conseillère titulaire
- Julien BESSE, conseiller suppléant
- Eric CHERIER, conseiller suppléant
- Christelle PANNIER, conseillère suppléante

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008 Melun Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sur la plateforme dématérialisée www.telerecours.fr.

Yves BRODARD
Vice-Président du SIRP GLM



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09 / 02 / 2023
et publié ou notifié
le 10 / 02 / 2023

